

# les données nouvelles du plan

La crise actuelle renouvelle les réflexions sur notre société. Il n'est pas encore facile d'en discerner tous les courants, de déterminer quelle est l'ampleur de la révolution en cours, quelles en sont les conséquences irréversibles et quand ses limites en seront atteintes. Mais il n'est pas trop tôt pour mesurer la portée de la contestation et pour voir comment les dimensions de l'autonomie et de la participation conduisant à une plus grande décentralisation pourront conduire à modifier le sens de la planification et son mécanisme.

1) Le mouvement de contestation est parti de la base et, très vite, il a souligné les insuffisances de la participation, confirmant ainsi les impressions recueillies ici ou là depuis un certain temps. Il est vraisemblable que cette revendication à la participation remettra en cause toute confiscation par les états majors des organismes politiques, professionnels, syndicaux : sont également visés les notables qui par leur conservatisme ou la défense de positions personnelles ne rempliraient plus les missions à l'égard de ceux qui les avaient désignés. Le souci de renouvellement atteindra sans doute, aussi bien les commissions du Plan que les commissions de développement économique régional ou bien d'autres comités. Pourront également, en particulier au niveau régional, être remis en cause les modes de désignation.

Le contenu de la participation devrait lui-même en sortir modifié : on tendra à revendiquer sans nul doute une plus grande coïncidence entre les niveaux

de décision et les niveaux de participation. Les structures centralisées de la décision devront être revues pour que la participation soit authentique.

La réforme de l'administration dominée par des corps administratifs ou techniques de type pyramidal est la condition du succès d'une telle entreprise. Tant que la capillarité administrative fera remonter toutes les décisions à Paris, l'accroissement des compétences ou des moyens ne suffira pas à développer l'autonomie locale.

2) Le mouvement actuel porte aussi en lui une révolte contre l'uniformité de notre organisation et de nos règles de gestion administrative. De multiples signes attestent la force de ce courant et ont permis de mesurer les solidarités nouvelles sur le plan géographique : régions, agglomérations urbaines, communautés rurales. Spontanément des rapprochements s'opèrent et révèlent des communautés de destin. Mais on peut s'interroger sur le caractère durable de ces rapprochements. Seront-ils assez forts pour favoriser des prises de conscience assez nettes notamment en ce qui concerne l'appartenance à des régions de création récente ou à des villes en croissance rapide ? C'est que, par-delà les aspects géographiques, le problème se pose surtout au niveau de la société globale. On peut se demander notamment si la remise en cause de cette société a bien la même signification dans tous les milieux. Les étudiants qui contestent la société de consommation sont-ils à l'unisson des ouvriers qui y accèdent ?

3) La décentralisation est au cœur des préoccupations qui s'expriment actuellement dans l'Université comme dans les régions. Il est certes reconnu depuis un certain temps que les structures du corps social atteignent leur meilleure efficacité lorsque les décisions sont prises au niveau le plus bas possible où elles peuvent valablement être prises. Il est également évident que cette décentralisation doit être conçue en matière de planification et d'aménagement du territoire, de manière à faciliter la réalisation de deux objectifs : l'équité sociale et la mise en valeur des ressources.

La volonté de décentralisation ne date pas d'aujourd'hui mais elle ne s'est jusqu'à maintenant traduite que par des mesures sans portée suffisante, car elle ne s'est pas attaquée au problème fondamental, celui des relations entre l'Etat et collectivités locales. La réforme régionale, malgré tout son intérêt, n'a été trop souvent pour certains qu'un alibi pour ne pas aborder d'emblée ce problème de fond. Même une révision décisive des institutions de la région et la création d'assemblées élues, la substitution de pouvoirs de décision à une forme de consultation, serait une illusion de progrès dans la mesure où notre système politique et administratif resterait fidèle à sa « centralisation multiséculaire ». La véritable réforme consiste à doter de réelles responsabilités et de moyens suffisants les collectivités locales, à commencer par les autorités d'agglomération et les organismes intercommunaux en milieu rural. Elle ne sera complète que si, aux divers niveaux décentralisés, il existe des hommes en qualité et quantité suffisantes. Car la centralisation des moyens de réflexion et d'innovation est la plus grave. Une des premières mesures devrait consister à installer auprès des principales autorités décentralisées des organismes d'études et de planification sérieusement équipés. Pourrions-nous encore conserver un système dans lequel le commandement s'exerce de haut en bas en une chaîne continue tandis que la contestation ou la révolte seule remonte vers le sommet ?

4) Après plus de vingt années d'existence, le Plan doit profondément réviser ses méthodes dans un sens favorable à une beaucoup plus large participation décentralisée. Cette exigence n'est pas nouvelle, mais elle est maintenant beaucoup plus fortement ressentie par les groupes sociaux. Les progrès que devra ainsi réaliser la planification sont orientés dans plusieurs directions :

— Il s'agit d'abord du progrès de la régionalisation du Plan : la détermination des équilibres globaux ne suffit plus ; il faut prêter attention aux déséquilibres locaux qu'ils recouvrent. Cette néces-

sité est très nette en matière d'emploi ; les crises localisées dues aux difficultés d'adaptation et de conversion créent de graves tensions sociales, surtout lorsque le recul ou la stagnation de secteurs entiers d'activités (mines, sidérurgie, etc...) compromet l'avenir de toute une région. La planification doit de plus en plus précéder d'une vision différenciée par région de développement économique.

— Le Plan ne peut pas davantage demeurer la seule affaire de l'Etat et de ses administrations centrales ; les choix qu'il formule doivent traduire également les volontés exprimées par les collectivités autonomes. Il en sera ainsi à condition que la préparation du Plan soit largement confiée à des instances décentralisées, et tout particulièrement aux collectivités locales en matière d'équipements collectifs. Déjà sont mis au point des programmes pluriannuels d'équipement dans les agglomérations urbaines ; de nouveaux progrès seront réalisés par la rénovation des plans d'urbanisme. Mais, au-delà des procédures, encore faut-il qu'une volonté réciproque d'engagement lie les collectivités locales et l'Etat, le Plan devenant un contrat entre les partenaires.

— La préparation décentralisée du Plan implique une profonde réorganisation de l'administration. Elle ne peut être effective que si la mise au point des projets incombe aux instances décentralisées dans tous les cas où la compétence régionale et locale est possible. Ces cas sont nombreux et il n'est pas indispensable que le moindre projet d'extension ou d'aménagement d'école ou d'hôpital soit examiné à Paris. Ainsi seront allégées les procédures bureaucratiques et les programmes pourront être établis sur la base d'estimations plus sérieuses parce que plus proches des responsabilités.

— Enfin la dimension sociale du Plan sera accentuée par la décentralisation. Elle n'implique pas seulement en effet que le Plan définisse une politique des revenus. Aux préoccupations du niveau de vie s'ajoutent celles qui tiennent aux conditions d'existence. Une conception plus décentralisée du Plan mettra l'accent sur le cadre de vie des individus en soulignant les disparités les plus choquantes, par exemple entre population rurale et urbaine, entre habitants d'une même ville selon leur quartier ou leur éloignement du centre, etc... Il ne suffit pas de promouvoir des services collectifs, si les conditions d'accès à ces services demeurent inéquitables. Aussi faut-il toujours revenir à cette idée fondamentale que la participation est indispensable pour que puissent s'exprimer ceux qui, dans notre société ne peuvent se faire entendre. Au-delà de sa finalité démocratique, la participation répond sur le plan social à la volonté de réaliser une plus grande équité dans la Société Française.